

**Assemblée générale**

Distr. générale
2 décembre 2003
Français
Original: chinois

Assemblée générale**Cinquante-huitième session**

Points 91, 93 et 100 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique**Développement durable et coopération
économique internationale****Mondialisation et interdépendance****Lettre datée du 25 novembre 2003, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la République populaire
de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Conférence de la Déclaration pour le développement de l'économie mondiale s'est tenue à Zhuhai (Guangdong, Chine), les 6 et 7 novembre 2003. À cette occasion, la Déclaration pour le développement de l'économie mondiale, également appelée « Déclaration de Zhuhai » (voir annexe), a été adoptée. À la demande de la plupart des pays participants, je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme documents de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, au titre des points 91, 93 et 100 de l'ordre du jour, à savoir « Questions de politique macroéconomique », « Développement durable et coopération économique internationale » et « Mondialisation et interdépendance ».

Veillez trouver ci-joint le texte de la Déclaration pour le développement de l'économie mondiale, adopté par la Conférence de Zhuhai.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
de la République populaire de Chine
(Signé) **Wang Guangya**



**Annexe à la lettre datée du 25 novembre 2003, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République populaire de Chine**

**Déclaration pour le développement de l'économie
mondiale (Déclaration de Zhuhai)**

La paix et le développement sont des aspirations communes à tous les peuples de la terre et les thèmes principaux du monde d'aujourd'hui. La paix constitue le fondement du développement, et celui-ci le moteur de celle-là. Nous nous devons tous de promouvoir le développement économique mondial et de veiller au maintien de la paix dans le monde, en nous appuyant sur les critères fondamentaux que sont l'égalité, la crédibilité, la coopération et le développement.

En vue de favoriser l'instauration d'un nouvel ordre mondial sous-tendu par l'égalité, la réciprocité, l'interdépendance et le développement commun, et de parvenir aux objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, nous, lauréats du prix Nobel, économistes, représentants d'organisations internationales, chefs d'entreprises de pays en développement et de pays développés, et personnalités d'origines sociales diverses qui aspirent à la paix et au développement, publions d'un commun accord la Déclaration pour le développement de l'économie mondiale, également appelée Déclaration de Zhuhai.

1. Interdépendance

Dans les conditions actuelles de l'économie de marché, les pays et les économies du monde entier procèdent à des échanges de biens, de services et d'investissements. Or, les pays et les économies fermés ne sont pas en mesure de participer de façon fructueuse à l'économie mondiale et compromettent donc leur croissance économique. Partant, il importe de faire en sorte que tous les pays et toutes les économies soient ouverts les uns aux autres, interdépendants et qu'ils se développent de concert.

2. Progrès scientifiques et technologiques

La science et la technologie jouent un rôle important dans le développement économique. Elles doivent permettre d'établir un système économique hautement efficace et rentable. En encourageant les progrès de ces disciplines et l'utilisation rationnelle de leurs fruits, et en incitant les pays développés à effectuer des transferts de technologie de pointe vers les pays en développement, l'on favorise le développement économique de tous les pays et l'amélioration de la qualité de la vie des populations.

3. Utilisation rationnelle des ressources

Il conviendrait d'utiliser de façon rationnelle tous les types de ressources naturelles non renouvelables, qu'il s'agisse de l'air, de l'eau, des ressources humaines, de l'énergie ou des matières premières, et d'optimiser la distribution des ressources économiques mondiales.

4. Développement durable

Il importe que l'homme et la nature coexistent harmonieusement. En instaurant un cycle bénéfique, caractérisé par l'interaction entre les populations, les ressources et le milieu, l'on crée des conditions favorables à l'essor régulier de l'économie et l'on assure le développement durable de l'économie mondiale.

5. Distribution

Il conviendrait de distribuer équitablement les revenus et les richesses, en croissance constante, entre les pays et à l'intérieur des pays. L'élimination de la pauvreté est une étape importante du processus de distribution équitable. Les pays en développement doivent procéder à une réforme de leur économie et accroître les capacités de leur population à créer des richesses. De leur côté, les pays développés peuvent aider les pays en développement à construire leur économie en adoptant des mesures concrètes telles que l'assistance et la réduction ou l'annulation de la dette, afin de promouvoir la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des relations Nord-Sud et le bien-être de tous les peuples sur la terre (sans distinction de sexe, de race, de culture ou de religion).

6. Concurrence

La concurrence est bénéfique à la production, au développement économique et à l'utilisation rationnelle des ressources non renouvelables. La bonne foi et la loi sont les fondements et les garants de la concurrence. Les pays et les producteurs du monde entier doivent être incités à se faire concurrence de façon loyale et appropriée. Pour favoriser le développement de l'économie mondiale, il conviendrait de lutter contre les monopoles qui nuisent au commerce et ruinent l'égalité des chances.

7. Financement du développement économique

En vue de faciliter la circulation des capitaux, il conviendrait d'établir un système financier plus équitable et plus rationnel, à l'appui du développement économique mondial. Il conviendrait également de veiller à une plus grande transparence des transactions financières entre les pays et les marchés, afin d'assurer la stabilité de l'environnement économique et faire en sorte que le produit de l'investissement et du commerce international profite à tous les pays.

8. Développement économique et éducation

Si l'on souhaite faciliter le développement de l'économie mondiale, il conviendrait de promouvoir l'éducation et l'acquisition de compétences auprès des peuples du monde entier (sans distinction de pays, de région, de race, de sexe ou de revenus), de favoriser l'amélioration de la qualité de la population, et de mettre activement en valeur les ressources humaines.

9. Développement économique : le facteur humain

L'homme et l'harmonie entre l'homme et la nature sont des conditions importantes du développement économique. Toutes les activités économiques doivent viser le bien-être de l'humanité et l'élimination de la pauvreté. L'homme est à la fois un producteur et un consommateur. Les producteurs devraient être incités à

fournir des produits et des services de qualité supérieure aux consommateurs du monde entier, afin de promouvoir le bien-être de toute l'humanité. Il s'agit d'un principe éternel qui devrait guider l'ensemble de nos actions.

Nous sommes déterminés à collaborer avec les gouvernements, les entreprises et tous ceux qui aspirent à la paix dans le monde, au progrès commun et au développement, pour bâtir un XXI^e siècle prospère.
